



Demande de visa de conjoint français en tunisie au consulat fran

Par **jadou0809**, le **03/10/2015** à **12:38**

Bonjour ,

Mon conjoint devait prendre l'avion mercredi 30/09/215 à Charlle De GAULLE , n'a pas fait ce voyage parce qu'il est en situation irrégulière en France , l'hôtesse lui à déconseillé en disant qu'il pourra plus revenir parce que la police des frontières va utilisé un tampon rouge sur son passeport tunisien , elle m'a envoyée voir la police qui m'as dit qu'il avait rien à faire alors que j'avais tout les documents confirmation d'un rendez-vous avec TLS qui traite les demandes de visa pour le consulat de France en Tunisie , donc je voudrais savoir comment faire pour voyager pour se rendre dans son pays d'origine et revenir avec un visa de conjoint français si tout se passe bien , mais il faut faire déjà la voyage . j'attends des réponses s'il vous plaît de votre part avec mes remerciements ,en plus il avait payé son billet et être humilié ,
Cordialement